Envoyé en préfecture le 19/05/2021

Reçu en préfecture le 19/05/2021

Berger Levrault

EXTRAIT DU REGI Affiché le ID: 026-212600431-20 DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

Affiché le ID : 026-212600431-20210511-DELIB21_2021-DE

DÉPARTEMENT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

26 - DRÔME

Nombre de conseillers

en exercice 11présents 11votants 11

absents 0exclus 0

De la commune Beauvoisin (Drôme)

Séance du 11 mai 2021

à 18 heures 30

MUNICIPAL

Date de convocation :

05 mai 2021

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet

Délibération n°21.2021

Reversement de la dotation voirie 2021 à la CCBDP

M. THIRIOT Christian, Maire

Étaient présents :

ARDISSON Jean-Claude, BLAIN Bruno, CORNAND Jean-Jacques, DRAMAIX Jean-Guy, DUMAS Chantal, MORIN Catherine, MARCHAL Laurence, MILLET Jérôme, THIRIOT Christian, NOUVEL Alain, LUCIANO Luc.

Secrétaire de séance :

Mme MARCHAL Laurence

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de délibérer pour déterminer le montant de l'enveloppe voirie à transférer à la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de transférer la totalité de l'enveloppe voirie 2021 soit 12 656 €
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le .

Publié ou notifié le .

Fait à Beauvoisin, le 11 mai 2021

Le Maire, Christian THIRIOT